

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 19 octobre 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

• (2.10 p.m.)

AFFAIRES COURANTES

BILLS PRIVÉS EN GÉNÉRAL ET RÈGLEMENT

[Français]

M. Victor Forget (Saint-Michel): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 5^e rapport du comité permanent des bills privés en général et du Règlement.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

QUESTIONS ORALES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES MESURES GOUVERNEMENTALES DE RELANCE—LA POLITIQUE INDUSTRIELLE—LA QUESTION DE LA RATIONALISATION ET DU FUSIONNEMENT DES ENTREPRISES

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Dans un discours à l'Association des exportateurs canadiens en fin de semaine, le ministre a dit que le gouvernement pourrait prendre de nouvelles mesures spectaculaires afin de raffermir l'économie. En supposant qu'il parlait sérieusement, le ministre peut-il faire part de ce qu'il sait à la Chambre et nous indiquer ce que seraient ces mesures?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai pris bien soin d'indiquer que je n'annonçais pas de mesure précise, que le gouvernement examinait la situation et qu'il pourrait avoir d'autres décisions difficiles à prendre. Je me suis évertué à dire que je n'annonçais alors rien de spectaculaire, mais on trouvera tout au long de mon discours le genre de choses que j'avais à l'esprit. J'espère que les députés l'ont lu. J'ai aussi signalé que nous étions à réviser tout le programme général de redressement afin de trouver des moyens de contribuer davantage au processus de rationalisation et de modernisation, surtout dans certains secteurs de l'industrie qui n'ont pas encore atteint leur pleine capacité de production.

L'hon. M. Lambert: Lorsque le ministre a évoqué, en particulier, la rationalisation de l'industrie, a-t-il dit ou laissé entendre que le gouvernement est entièrement d'accord avec le Conseil des sciences du Canada selon qui le Canada n'avait pas de stratégie industrielle, ce qui expliquerait peut-être, en partie, la faiblesse de notre économie.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, j'ai fait remarquer devant l'Association des exportateurs canadiens que cela était erroné. J'ai été le premier à noter que des améliorations s'imposaient mais que c'était s'écarter considérablement de la vérité que de dire que le gouvernement n'avait pas de stratégie industrielle.

L'hon. M. Lambert: Et toujours à propos de ce discours...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député voudrait poser une question supplémentaire. En guise d'introduction à cette question, il a dit «Et toujours à propos de ce discours...». Le député sait tout aussi bien que moi-même qu'il est difficile d'aborder en détail, pendant la période des questions orales, un discours fait en dehors de la Chambre. Bien sûr, je me montre assez libéral aussi bien à propos de la question qu'à propos de la question supplémentaire. Il conviendrait peut-être de poser la question directement plutôt qu'en faisant allusion à un discours du ministre.

L'hon. M. Lambert: J'espère que je n'ai pas trop fait allusion au discours en question, monsieur l'Orateur. Pour ce qui est de l'opinion du ministre quant à la rationalisation et au fusionnement des entreprises, et quant au fait que le gouvernement devra peut-être prendre des mesures en ce sens, le ministre entend-il par là que le gouvernement—y compris le ministre de la Consommation et des Corporations—va imposer une rationalisation de l'industrie canadienne et un fusionnement des entreprises?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je crois que la position du gouvernement à l'égard du fusionnement des entreprises est bien claire. Nous sommes en faveur des fusionnements lorsqu'ils sont compatibles avec le principe de la concurrence. Nous nous trouvons actuellement dans une situation assez étrange: un certain nombre d'associations d'entreprises nous disent que le projet de loi sur la concurrence tend à empêcher les fusionnements, alors que d'autres—comme le groupe de l'industrie des pâtes et papiers—nous écrivent pour nous demander de mettre ce projet de loi à exécution le plus tôt possible, de sorte qu'elles puissent effectuer un certain nombre de fusionnements que ne leur permet pas la loi actuelle.

LA SURTAXE AMÉRICAINE À L'IMPORTATION—LES ENTRETIENS RELATIFS À L'EXEMPTION

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'ai moi aussi une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que, selon le secrétaire américain au Trésor, M. John Connally, les États-Unis poursuivent des négociations tant bilatérales que multilatérales en vue de la suppression de la surtaxe de 10 p. 100 sur les importations et que, apparemment, les États-Unis et l'Allemagne de l'Ouest ont conclu un accord à cette fin, le ministre nous dirait-il si des négociations sont en cours